

CONTRAT D'ENGAGEMENT PRODUITS DE CHÈVRE DU 3 JUILLET AU 30 OCTOBRE 2018

Entre l'amapien-ne

et le-la paysan-ne :

Prénom NOM		Saveurs de chèvre
Adresse		2686, route d'Auvare Lieu-dit Les Colettes
Téléphone mobile		06260 Puget Rostang
Courriel		Livraisons tous les 15 jours

**Ce contrat détermine modalités et conditions d'engagement des parties signataires
pour soutenir l'exploitation biologique de Cindy Amo et Didier Garino**

En tant qu'amapien-e, je m'engage :

- à régler mes commandes en chèques établis pour toute la période, à l'ordre de Cindy Amo et à les donner le jour de l'adhésion aux responsables de l'AMAP qui les remettront le mois courant au paysan
- à venir récupérer ou faire récupérer ma commande
- à accepter les risques liés aux aléas et fluctuations de la production conformément à la Charte des AMAP

En tant que paysan-ne, je m'engage :

- à respecter la totalité de la Charte des AMAP sur l'ensemble de ma production
- à livrer à chaque date prévue, les produits choisis par chacun des amapiens
- à être responsable de mes produits jusqu'à l'enlèvement par l'amapien

Merci d'inscrire dans le tableau suivant les quantités souhaitées en fonction des semaines.

	Fromage sec 2,50€	Fromage frais 2,50 €	Fromage mi-frais 2,50 €	Fromage crémeux 2,50 €	Faisselle 4 x 100 g 3 €	Yaourt* 4 x 125g 4€	TOTAL MENSUEL
03/07/18							
17/07/18							
31/07/18							
14/08/18							
28/08/18							
11/09/18							
25/09/18							
09/10/18							
23/10/18							

*les pots de yaourts devront impérativement être ramené

Signature amapien-ne

Signature paysan

Date :

Date :

Livraison : mardi de 17h30 à 18h30 à la salle de comité de quartier de Pessicart, Nice.